

Vendetta à la mairie

Après les révélations dans nos colonnes sur le trafic de métaux présumé à la mairie, les langues se délient. Et accablent le maire.

VILLECRESNES

PAR DENIS COURTINE

LA DIRECTRICE générale des services (DGS) destituée, un agent communal qui porte plainte pour harcèlement, un autre certifiant qu'on a essayé de le soudoyer... Tous ces fonctionnaires de Villecresnes ont un point commun : leur vie est devenue très difficile le jour où ils ont dénoncé le trafic de ferraille impliquant une demi-douzaine de personnes des services techniques. Depuis la plainte d'un employé fin janvier, les policiers de Boissy-Saint-Léger enquêtent sur ce trafic. Selon nos informations, des fonctionnaires découpaient, chargeaient et revendaient à leur profit les métaux qu'ils récupéraient sur les anciennes friches géantes de la poste, depuis au moins 2012.

Un premier employé, en conflit avec le chef des services techniques lui-même soupçonné aujourd'hui de faire partie du trafic, alerte le maire en janvier 2016. Alors que son supérieur lui reproche de faire trop de kilomètres avec un véhicule de la mairie, l'agent lui répond que ses copains doivent en faire bien plus en vendant la ferraille en Seine-et-Marne. Depuis il a déposé plainte pour harcèlement.

En mars, alors qu'aucune enquête administrative n'est lancée, c'est au tour de la directrice générale des services d'aller voir le maire (LR) Gérard Guille pour le presser d'ouvrir une enquête. Peu de temps après, elle assiste à la convocation lunaire du chef des services techniques dans le bureau du maire. Ce dernier, qui revenait de vacances, aurait au début de cet entretien offert un petit cadeau à son agent. Avant d'accepter qu'il assiste aux convocations de l'enquête administrative, tout en demandant à sa DGS d'attendre un peu avant de la lancer. C'est là que les choses se seraient gâtées selon elle. Et le 29 avril, tout bascule.

PRESSIONS ET DÉPRESSION

Alors que le maire dispose de preuves et que sa DGS lui redemande de lancer la procédure, l'élu l'aurait menacée en lui hurlant : « Vous allez voir, je vais vous détruire ! » Plus tard, Gérard Guille prend un arrêté, qu'elle attaquera, pour lui interdire d'exercer ses fonctions. Le chef de la police municipale et son adjoint seraient venus en uniforme à son domicile dans l'Essonne pour qu'elle signe sa convocation d'entretien préalable à un licenciement. Elle refusera. Elle est depuis en arrêt maladie.

Un an avant que la DGS ne rapporte cette affaire au maire, l'adjointe aux travaux Marie-Renée Aourousseau avait été privée de ces délégations lors d'un conseil municipal à huis clos. La raison ? Le comportement colérique de l'élue selon la municipalité.

Sauf qu'aujourd'hui, à la lumière de cette affaire, Marie-Renée Aourousseau y voit plus clair. « C'était les services techniques qui ramassaient les monstres (NDLR : les encombrants, comme les machines à laver). Non seulement c'était sale dans la ville mais en plus, c'était une tâche plutôt ingrate. Je suis allée voir le Syndicat de collecte des ordures ménagères, dont j'étais par ailleurs la déléguée à Villecresnes. Pour un contrat de 4 500 €, le syndicat acceptait de s'occuper dorénavant des monstres. J'ai signé. Le maire était furieux et on m'a retiré mes délégations alors que je me souciais juste de la propreté de Villecresnes. Avec le recul, j'ai compris que j'avais sans doute supprimé un business », raconte-t-elle.

D'autres témoignages, comme celui de cet employé affirmant avoir été soudoyé pour qu'il ramasse certains matériaux comme l'aluminium et le cuivre, alourdissent également le dossier. Contacté, le maire ne souhaite pas s'exprimer pour le moment.